

Productivité différentielle de la pêche à Makkovik

John C. Kennedy

Les sociétés de pêcheurs
Volume 5, numéro 1, 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/000990ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/000990ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)
1703-7921 (numérique)

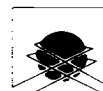
[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Kennedy, J. C. (1981). Productivité différentielle de la pêche à Makkovik. *Anthropologie et Sociétés*, 5(1), 87–96. <https://doi.org/10.7202/000990ar>

PRODUCTIVITÉ DIFFÉRENTIELLE DE LA PÊCHE À MAKKOVIK

John C. Kennedy
Memorial University



☐ Introduction

Il est question dans cet article¹ des différences dans la productivité de la pêche entre les « settlers »² et les Inuit du village de Makkovik. Le premier groupe du village est composé de descendants d'Européens établis au Labrador depuis plus d'un siècle. Certains « settlers » ont épousé des autochtones, mais ils ont tous développé un mode de vie dont les caractères culturels sont, à la fois et en partie, hérités des Inuit et des Européens. Les Inuit qui composent le deuxième groupe du village, se sont établis à Makkovik à la suite de la fermeture vers la fin des années 1950 de deux villages nordiques du Labrador, Nutak et Hebron. Il existe des similarités et des différences importantes dans la façon par laquelle chaque groupe se reproduit à Makkovik. Je cherche, dans le cadre de cet article, à expliquer le succès relatif de chacun des groupes comme pêcheurs de saumons. J'ajoute que le saumon est le pilier de la pêche commerciale au Labrador septentrional³.

Je soutiens ici que la productivité dans la pêche au saumon s'explique par le type et la quantité d'outils que les pêcheurs possèdent et utilisent, par les emplacements de pêche où sont fixés les filets et, par l'expérience et les risques que prennent les pêcheurs pour récolter le poisson.

¹ Les données sur lesquelles repose cet essai ont été recueillies au cours d'un séjour de 13 mois à Makkovik en 1971-72 principalement, elles constituent pour ainsi dire mon « présent ethnographique ». Je tiens à remercier le Dr Raoul Anderson et M. Frank Southard pour leurs précieux commentaires et M. Claude Giroux, étudiant gradué du département d'Anthropologie de l'Université Laval pour la traduction de l'article. En les remerciant je les absous de tout blâme pour les erreurs éventuelles de mon texte.

² Nous conservons ici l'expression anglaise de « settlers » pour désigner les familles d'origine européenne sédentarisées dans la région. (N. du T.).

³ En plus du saumon, les pêcheurs de Makkovik exploitent également l'omble chevalier, la morue, la truite de mer et différentes ressources maritimes.

Makkovik jouit du privilège douteux d'avoir accueilli deux anthropologues dans l'espace d'une décennie : S. Ben-Dor (1966) en 1962-63 suivi de l'auteur (1978) en 1971-72. Plusieurs changements d'ordre économique et démographique ont eu lieu entre la recherche de Ben-Dor et la mienne. Par exemple, Makkovik comptait en 1963, 159 « settlers » et 140 Inuit. En 1972, le nombre de « settlers » était monté à 204 alors que la population Inuit du village ne comptait plus que 76 individus⁴. Entre 1963 et 1972, plusieurs Inuit émigrèrent à Nain plus au nord. À l'époque où Ben-Dor enquêtait sur le terrain, la morue était l'espèce dominante de la pêche. Une surexploitation intensive de l'espèce par des chalutiers étrangers avait en 1968 considérablement réduit le stock, à tel point que le gouvernement provincial, par l'intermédiaire de la Division des Services du Labrador (Labrador Services Division, L.S.D.) commença à encourager la pêche commerciale du saumon et de l'omble chevalier en construisant des usines de congélation du poisson. En 1971, cette métamorphose de la pêche commerciale était achevée.

En expliquant les différences actuelles dans la productivité de la pêche entre « settlers » et Inuit, nous commencerons par résumer l'explication de Ben-Dor qui porte sur des différences semblables pour la pêche à la morue et d'autres activités économiques. Ben-Dor reprend, en les associant aux « settlers » et aux Inuit respectivement, les concepts de *rationalité* et de *tradition* définis par Weber (1964). L'usage qu'il fait des concepts de Weber rejoint l'interprétation dominante des missionnaires Moraves qui, depuis 1771, sont les principaux agents du changement au Labrador septentrional. Il y a, sans doute, une part de vérité dans l'interprétation Morave du comportement économique des « settlers » et des Inuit. Mais l'utilisation peu critique de ces concepts par Ben-Dor, ne devrait pas demeurer sans critique.

Ben-Dor donne des exemples tirés du cycle annuel de l'économie pour justifier son emprunt de la dichotomie rationnel-traditionnel. Un des exemples qu'il propose implique que les « settlers » sont rationnels parce qu'ils emploient des filets pour capturer le phoque du Groënland plutôt que des fusils. Ils amassent d'importantes provisions de bois de chauffage, éliminent ainsi la tâche quotidienne de la quête de matériaux combustibles durant les mois d'hiver et ils conservent le poisson et d'autres denrées pour une consommation ultérieure. À l'inverse, Ben-Dor affirme que les Inuit prolongent la chasse aux phoques au détriment des préparatifs pour la pêche à la morue, qu'ils n'amassent qu'une provision limitée de bois de chauffage, d'une durée d'un ou deux jours, et qu'ils sont handicapés par leurs obligations de parenté et les rituels Moraves; l'un et l'autre nuisant à leur efficacité économique.

⁴ Comme je l'explique dans un autre texte (Kennedy 1978), l'émigration Inuit commença au début des années 1960 et peut s'expliquer par différentes raisons : le goût de rejoindre les parents dont ils furent séparés lors de la relocalisation, l'accès à des lieux propices pour la chasse aux phoques et la pêche de l'omble chevalier, caractéristiques de la région de Nain et, dans certains cas, le mariage.

En toute honnêteté, je dois dire que les données de Ben-Dor démontrent que les prises de morues des équipages de « settlers » sont importantes. Des données semblables renforcent son explication pour d'autres activités économiques. Mon désaccord avec l'explication de Ben-Dor ne porte pas sur les données qu'il a recueillies mais plutôt sur celles qu'il n'a pas considérées. Il accorde peu d'importance aux deux ou trois années durant lesquelles les Inuit relocalisés à Makkovik se sont adaptés à la région, et à des différences sociales et écologiques importantes entre leur lieu d'origine et leur lieu « d'adoption ». De plus, il passe rapidement sur le fait que les « settlers », dont les ancêtres peuplaient la région cent ans auparavant, ont acquis une maîtrise des nombreuses nuances de l'environnement naturel et se sont assurés le contrôle des meilleurs emplacements de pêche et d'exploitation du phoque. Compte tenu de la transformation de la pêche à Makkovik depuis la recherche de Ben-Dor, l'observation de la pêche commerciale du saumon pendant mon enquête sur le terrain privilégie une autre interprétation de la productivité différentielle.

Le passage de la pêche à la morue à celle du saumon implique des transformations de la technologie de la pêche, des stratégies adaptées aux nouvelles espèces et des formes de production. Quoique l'exploitation du saumon n'était pas complètement nouvelle, elle s'est remarquablement intensifiée vers la fin des années 1960. Il est important de souligner, à ce propos, qu'à l'époque où la plupart des pêcheurs, Inuit et « settlers », exploitaient la morue, trois pêcheurs du groupe des « settlers » concentraient déjà leurs efforts sur le saumon. Pour les autres, anciens pêcheurs de morues, la transition au saumon s'avérait suffisamment onéreuse et comportait assez de risques pour que plusieurs pêcheurs se désistent, préférant travailler à salaire à Makkovik sur des projets de construction patronés par le gouvernement.

Les saumons sont capturés à l'aide de filets manufacturés, appelés « gill nets », durant la saison plutôt brève qui va du début de juillet à la fin d'août. La pêche à la morue requiert une main-d'œuvre relativement importante, les équipages pour la morue comptent en moyenne de trois à cinq individus, comparativement à la pêche au saumon qui peut se pratiquer individuellement même si la plupart des pêcheurs préfèrent travailler avec un partenaire. Le saumon est une espèce de haute qualité qui requiert une manutention rapide mais délicate pour assurer au produit, lors de la vente à l'usine de la L.S.D., la valeur marchande la plus élevée possible.

Les « settlers » et les Inuit pratiquent la pêche au saumon de la même façon. Mais, comme l'indique le tableau 1, les pêcheurs du groupe des « settlers » produisent approximativement neuf fois plus de saumons et de truites que les Inuit. Dans les pages qui suivent, je m'attacherai à démontrer que les prises plus élevées des « settlers » sont dues à leur bonne familiarisation avec la région de Makkovik et à un meilleur accès à l'information et aux moyens de production particuliers à la pêche plus qu'à leur approche rationnelle de cette industrie.

TABLEAU 1
Ventes de truites et de saumons à la L.S.D., 1971 et 1972

		1971		1972		
		No pêcheur	Ventes	No pêcheur	Ventes	
Inuit :	1		\$ 78.30	Inuit :	10	\$ 419.44
	2		55.65		13	129.85
	3		15.08		14	8.10
	4		129.38		3	9.60
	5		324.55		15	73.88
	6		138.61		Total (Inuit)	\$ 640.87
	7		62.85			
	8		65.48			
	9		235.33			
	10		319.41			
	11		4.20			
	12		469.13			
	13		192.90			
	14		19.50			
Total (Inuit)			\$2,110.37			
« Settlers » :	1		\$1,676.03	« Settlers » :	20	\$1,277.45
	2		171.91		26	650.45
	3		63.95		9	2,137.51
	4		51.23		10	461.44
	5		154.63		16	1,852.43
	6		624.88		1	2,718.15
	7		438.40		19	647.55
	8		4.80		6	962.55
	9		544.86		12	748.35
	10		543.10		31	86.10
	11		99.90		4	228.55
	12		522.91		2	527.05
	13		166.12		3	69.18
	14		73.07		23	261.60
	15		97.05		32	37.58
	16		336.08		18	359.40
	17		33.08		33	20.40
	18		425.92		5	152.10
	19		520.21		29	483.06
	20		1,147.88		Total (« Settlers »)	\$15,967.98
21		4.80				
22		6.38				
23		63.00				
24		57.00				
25		30.15				
26		143.45				
27		10.18				
28		13.50				
29		226.29				
30		841.90				
Total (« Settlers »)			\$18,178.59			

Les données sur la somme en livres de saumons pris par les pêcheurs de Makkovik et sur les ristournes moyennes en argent par saumon capturé, ne sont malheureusement pas disponibles. Quoi qu'il en soit, compte tenu de la nécessité de vendre le saumon rapidement, particulièrement au cours des journées chaudes de juillet, on peut supposer que les pêcheurs qui utilisent des hors-bords, principalement les « settlers », enregistrent des ristournes moyennes plus importantes par livre de saumons capturés.

▣ Capital matériel

La pêche au saumon est plus productive pour ceux qui utilisent des hors-bords (embarcations rapides, ouvertes et longues de cinq pieds) que pour ceux qui utilisent des barques, communément appelées « trapboats », (plus larges que les hors-bords et longues d'environ huit mètres) traditionnellement employées pour la pêche à la morue. Les barques sont beaucoup moins rapides que les hors-bords. Les hors-bords permettent aux pêcheurs de lever leurs filets rapidement, de les débarrasser des saumons et/ou des détritits (différentes variétés d'algues) avant de passer à d'autres filets et d'amener le saumon au marché en bon état. Vers la fin de juillet, durant les deux ou trois semaines où le saumon abonde, les pêcheurs qui utilisent des hors-bords peuvent lever leurs filets deux fois par jour alors que ceux qui utilisent des barques à morue prennent autant de temps pour une seule opération. Les hors-bords donnent par conséquent plus de temps aux pêcheurs pour fixer plus de filets, pour nettoyer ou réparer ceux qui ne sont pas utilisés et pour trouver de nouveaux emplacements dans des endroits inexploités. Comme le montre le tableau 2, les pêcheurs « settlers » possèdent plus de hors-bords que les Inuit et une corrélation générale apparaît entre la propriété d'un hors-bord et la productivité de la pêche quand on compare les tableaux 1 et 2.

Les pêcheurs achètent des hors-bords (neufs ou usagés) à la L.S.D., à des particuliers qui résident à Happy Valley (Goose Bay), à des constructeurs de bateaux à Terre-Neuve (sur la côte nord-est de l'île) ou à d'autres pêcheurs de Makkovik. L'achat des bateaux terre-neuviens, plus solides et qui ont la préférence des pêcheurs, est généralement limité à ceux qui disposent d'un capital suffisant et qui sont connus des constructeurs. En d'autres mots, l'achat de bateaux de qualité est restreint à une poignée de pêcheurs prospères du groupe des « settlers ». Les autres « settlers » et tous les Inuit achètent des bateaux de qualité relativement mauvaise importés occasionnellement par la L.S.D., ou des bateaux usagés. La demande locale de hors-bords et le manque de capital de ceux qui ne peuvent se permettre l'achat de bateaux de bonne qualité, créent un marché interne pour les embarcations usagées. En 1972, par exemple, la L.S.D. importait plusieurs hors-bords neufs à Makkovik qui, de l'avis des pêcheurs expérimentés du village, étaient de construction fragile et incapables d'affronter la mer agitée de la région de Makkovik. Malgré ce diagnostic peu encourageant, plusieurs « settlers » et Inuit qui manquaient de capital en achetèrent à crédit à la L.S.D. À leur première sortie d'essai dans le havre de Makkovik, la partie arrière se détachait de la coque ou tombait tout simplement à l'eau. Plusieurs désastres furent évités de justesse grâce au pilotage des bateaux neufs vers des eaux plus sûres et moins profondes.

De la même façon que les « settlers » possèdent et utilisent plus de hors-bords, ils ont tendance à posséder et à utiliser plus de filets. Le nombre de filets qu'un pêcheur prévoit utiliser est enregistré officiellement sur son

TABLEAU 2
Possession de bateaux, septembre 1972 (Makkovik)

	<i>Pêcheur propriétaire (N°)</i>	<i>Hors-bords</i>	<i>Barques à morue</i>
« Settlers »	N.E.	1	1
	14	1	1
	28		1
	N.E.	1	
	N.E.	2	1
	24	1	
	25	1	
	20	2	
	8	1	
	N.E.	1	
	N.E.	1	
	2	1	1
	N.E.		1
	30	2	1
	9	1	
	N.E.		1
	1	1	
26	1	1	
N.E.	1		
17		1	
Total (bateaux de « Settlers »)		19	10
Inuit	13		1
	8		1
	15		1
	10		1
	5	1	1
	N.E.	1	
Total (bateaux des Inuit)		2	5

Le tableau 2 dresse la liste des bateaux des « settlers » et des Inuit et relie la possession d'un bateau à la productivité enregistrée au premier tableau. N.E. (non enregistré) réfère aux individus non enregistrés en 1971 ou 1972 comme vendeurs de saumons ou de truites auprès de la L.S.D. La plupart des individus de la catégorie N.E. occupent des emplois permanents et leurs bateaux sont utilisés pour des expéditions de chasse ou à des fins récréatives, ils ne sont donc pas indiqués au tableau 1.

permis de pêche. Les filets sont achetés de première main à la L.S.D. ou à des fournisseurs en matériel de pêche de Terre-Neuve. Depuis 1968, la L.S.D. loue également des filets. La plupart des pêcheurs emploient environ cinq filets en même temps mais certains pêcheurs prospères possèdent plus de vingt filets et peuvent en utiliser une dizaine simultanément. Les « settlers » moins prospères et la plupart des Inuit s'associent pour partager leur matériel de pêche. Si un homme, par exemple, possède un hors-bord mais que son moteur n'est pas en bon état, il peut essayer de pêcher avec un autre homme qui possède un moteur en meilleure condition que le sien. Le partage des filets, des grappins, des flottés et autres équipements, fait l'objet d'associations semblables. Ceux qui sont assez chanceux pour posséder un matériel suffisant et en bon état sont, de toute évidence, avantagés par rapport à ceux qui doivent faire des compromis dans le cadre d'associations avec des partenaires. Ces associations ont tendance à se produire plus souvent chez les Inuit, ce qui s'explique en partie par le manque de capital pour l'achat du matériel et par l'importance que les Inuit accordent à la coopération. Cette pratique peut diminuer l'efficacité opérationnelle des procès de travail.

La propriété des emplacements de pêche est un autre facteur qui explique les différences entre les pêcheurs Inuit et « settlers ». Les emplacements de pêche sont simplement les endroits où sont disposés les filets pour le saumon ou pour le phoque. Dans la région immédiate de Makkovik, la plupart des sections de la côte qui produisent de façon constante de bonnes prises de saumons sont reconnues localement comme la propriété des familles de « settlers » en particulier. Les emplacements pour le phoque et les emplacements à saumon sont hérités en ligne agnatique; mais les droits sur ces emplacements doivent être maintenus par un usage continu. En référant au tableau 1, à deux exceptions près (les « settlers » nos 9 et 20), on voit que la plupart des pêcheurs prospères contrôlent des emplacements de premier choix. Les « settlers » 1 et 30, par exemple, héritèrent des droits sur de bons emplacements de pêche au saumon, trouvés et exploités par leur père ou leurs grands-pères. En 1972 de nouveaux règlements rendaient le pêcheur no 30 inéligible à un permis de pêche au saumon. Il céda donc, à l'un de ses fils, le pêcheur no 16, son option pour l'usage de ses emplacements. Son fils réussit très bien à ces emplacements qui avaient déjà fait leurs preuves. Si le pêcheur no 30 n'avait pas affirmé ses droits sur ces emplacements en les cédant à son fils, il est probable qu'un autre pêcheur y aurait fixé ses filets. Il en fut ainsi d'ailleurs, au cours de l'été 1972 lorsque le pêcheur no 16 en est venu à considérer que les filets du pêcheur no 29 étaient trop près des siens. Après plusieurs discussions et quelques querelles, le pêcheur no 29 céda et déplaça ses filets plus loin sur la côte.

Les « settlers » et les Inuit qui n'ont pas la chance de recevoir en héritage des emplacements de pêche doivent expérimenter plusieurs endroits pour établir leurs emplacements propres, sur le principe du premier arrivé, premier servi. Ceux qui possèdent des hors-bords rapides et fiables, et plu-

sieurs filets, sont avantagés par rapport à ceux qui n'en possèdent pas puisqu'ils sont en mesure de faire l'expérience de nouveaux endroits tout en jouissant d'un succès modéré avec les emplacements de pêche dont ils se sont déjà assurés.

☐ Capital immatériel

Mes derniers commentaires portent sur deux facteurs, le risque et la connaissance, dont la mesure ou l'appréciation, il faut l'admettre, s'avère difficile.

Les « settlers » jouissent d'un avantage par rapport aux Inuit quant à l'accès à l'information relative à la pêche au saumon. Les trois « settlers » auxquels nous réfèrions précédemment et qui exploitaient déjà le saumon à l'époque de la pêche à la morue ont davantage partagé leurs expériences avec les autres « settlers » qu'ils fréquentent normalement qu'avec les Inuit. De plus les « settlers » anglophones néophytes de la pêche au saumon ont toujours eu plus de contacts avec les pêcheurs terreneuviens de passage qu'en ont eu les Inuit. Ils sont de ce fait en meilleure posture pour acquérir de l'information sur différents sujets comme l'équipement de pêche, l'entretien des moteurs hors-bords et les stratégies particulières de la disposition des filets à saumon. Un pêcheur très prospère chez les « settlers » disait avoir appris à pêcher le saumon avec un riche marchand terreneuvien qui, jusqu'à tout récemment, consacrait ses vacances à la pêche au saumon dans la région de Makkovik. À la fin d'août 1972, alors que les prises commençaient à décliner, ce « settlers » expliquait la piètre performance des autres pêcheurs par le fait qu'ils disposaient leurs filets dans les anses et les criques plutôt qu'à proximité des caps et des promontoires. Il tenait cette information du marchand terreneuvien.

Il existe également des différences de niveaux de connaissance en ce qui concerne l'équipement. Les filets achetés ou loués de la L.S.D., par exemple, fabriqués au collège des pêcheries à St-Jean de Terre-Neuve, sont considérés par plusieurs pêcheurs parmi les plus prospères de Makkovik, comme de fabrication médiocre. Le jeu des mailles avec le filin supérieur des filets est tel qu'ils ne peuvent se tendre correctement, réduisant ainsi leur efficacité pour l'exploitation du saumon. Ces pêcheurs sont en outre d'avis que ces filets doivent être, pour fonctionner correctement, tissés à nouveau ou modifiés en partie. Si leur opinion est bien connue des autres pêcheurs elle n'est pas retenue par tous puisque plusieurs pêcheurs utilisent quand-même les filets de la L.S.D. sans les modifier.

L'importance des investissements dans une technologie additionnelle et le va-et-vient depuis les endroits exposés de la côte, constituent à proprement parler des risques. À la suite du déclin de la pêche à la morue, la majorité des pêcheurs, exception faite de certains pêcheurs plus fortunés, hésitait à

s'engager dans l'achat ou l'essai d'une technologie de pointe trop dispendieuse pour l'exploitation du saumon. Un des pêcheurs « Settlers » qui possède et utilise deux hors-bords avec ses fils aînés parlait de son intention d'acheter un bateau de haute mer pour diversifier sa production. Ce type de bateau fait environ 15 mètres de long et permet l'exploitation simultanée de plusieurs espèces.

Pris dans un autre sens, le mot risque devient synonyme d'audace. Dans des conditions extrêmes, selon le temps qu'il fait et l'état de la mer, personne ne s'aventure à ses filets, alors que dans des conditions à peine moins sévères, certains pêcheurs sortent, d'autres pas. Ainsi le fait qu'un pêcheur tende ses filets dans la baie de Makkovik ou qu'il hésite à sortir pour les lever est une explication locale courante des succès mitigés. En général, les pêcheurs les plus productifs sont ceux que la levée des filets par temps difficiles et dans des endroits exposés n'embarassent pas outre mesure.

☐ Conclusion

En définitive, la productivité différentielle s'explique en grande partie par l'interaction de tous ces facteurs et plus particulièrement par le monopole des « settlers » sur les meilleurs emplacements de pêche et la possession d'un matériel de pêche plus considérable. La relation de causalité qui existe entre les facteurs que j'ai privilégiés et la productivité est renforcée par le fait que les pêcheurs, « settlers » et Inuit, dont les succès sont mitigés, n'ont qu'un faible contrôle sur ces moyens de production essentiels. Au lieu de généraliser sur les caractères traditionnels ou rationnels de l'un ou l'autre groupe, il m'apparaît plus utile d'analyser les relations entre la productivité et les facteurs que j'ai décrits. Si les emplacements de pêche et l'équipement utilisé par les « settlers » passaient aux mains des Inuit, il ne fait aucun doute que leur productivité augmenterait de façon spectaculaire.

Sur un plan théorique plus large, c'est toute la notion de rationalité chez Weber qui est remise en cause. La perception de l'action économique de certaines cultures par le biais d'un « ...double-entry bookkeeping (system) of Max Weber's capitalist cost accountants » (Cook 1973: 843)⁵ semble ignorer des raisons économiques, historiques et sociales importantes qui expliquent pourquoi les groupes se comportent comme ils le font. Mes observations suggèrent que les « settlers » et les Inuit sont aussi rationnels les uns que les autres mais que la productivité des pêcheurs Inuit est handicapée par le monopole des « settlers » sur les emplacements de pêche et l'équipement.

⁵ Je laisse la citation de Cook en anglais n'étant pas assuré que ma traduction rende correctement le sens et l'esprit du passage. (N. du T.).

BIBLIOGRAPHIE

BEN-DOR S.

1966 *Makkovik : Eskimos and Settlers in a Labrador Community*. St. John's Institute of Social and Economic Research, Memorial University of Newfoundland.

COOK S.

1973 « Economic Anthropology : problems in Theory, Method, and Analysis », in J.J. Honigmann (éd.), *Handbook of Social and Cultural Anthropology*. Chicago: Rand McNally and Co.

KENNEDY J.C.

1978 *Holding the line : Ethnic process in a Northern Labrador Community*. Unpublished Ph.D. dissertation, Michigan State University.

WEBER M.

1964 *The Theory of Social and Economic Organization*. New York: The Free Press.